



Comité
Bretagne
Pays de la Loire
*Commission
Pêche Sous-Marine*



Faune et flore Sous-marine en Bretagne nord

Partons pour une pêche virtuelle à la palme.

Nous découvrirons tour à tour :

- **Une zone de sable avec des sargasses**
- **Un petit tombant rocheux**
- **Une pointe rocheuse battue par les vagues avec des laminaires**
- **Une zone d'éboulis**
- **Un herbier à zostères**

*Serge Zerrouki - MEF2 Pêche sous-marine
Comité Inter Régional Bretagne - Pays de Loire*

Lecture de la zone



Avant la mise à l'eau, bien regarder la zone car la présence de certains oiseaux qui plongent sur les petits poissons en surface peut nous donner quelques renseignements, tout comme la présence d'une zone de remous au milieu d'une zone calme, signe d'une « chasse éventuelle ». Ces remous sont dus à l'agitation de petits poissons chassés vers la surface par des prédateurs qui les chassent par en dessous et sèment la panique. Sur cette zone, des bars ou des orphies.



Prise de pouls du milieu...

Après la mise à l'eau, survol sur 75m d'une zone de sable où la vie est très rarement présente. Il est du coup utile de l'utiliser pour « les réglages », faire quelques descentes d'échauffement.

Toutefois, si des bancs de lançons sont présents, rester vigilant car une belle rencontre est toujours possible...



Ce poisson qui vit en banc est la proie de nombreux prédateurs présents dans nos eaux (lieu jaune, bar ou encore orphie).



Taille:

jusqu'à 20 voire 30 cm de long selon les espèces. Il se nourrit de plancton, d'oeufs, de larves d'autres poissons. Cannibalisme fréquent chez cette espèce.

Préférences:

Les lançons vivent en petits groupes, ils restent la plupart du temps enfouis dans le sable. On peut aussi les voir nager en banc le long des ouvrages portuaires ou sur les fonds sableux en limite de roches.

LA SOLE

Solea solea (Linnaeus, 1758)



Céline et Bertrand

LA SOLE

Solea solea (Linnaeus, 1758)

Taille réglementaire de capture : 24 cm.

Aire de répartition : La sole se rencontre de la Scandinavie au Sénégal, et en Méditerranée.

Description : On remarque d'abord chez ce poisson plat sa forme ovale caractéristique, qui n'est pas retrouvée chez les autres poissons plats les plus fréquemment rencontrés par les PSM. Sa taille est généralement comprise entre 30 et 40cm. La couleur de ce poisson est très variable : gris bleuâtre à brun jaunâtre ! Le corps est souvent marqué de marbrures et de taches foncées.

Comportement : La sole commune vit depuis le rivage jusqu'à 200 m de profondeur, mais le plus souvent avant 70 m de fond, sur des milieux sableux ou vaseux principalement. Elle peut être rencontrée dans les ports ou dans les estuaires, en limite des eaux douces (elle supporte une salinité de 10‰).

Reproduction : La majorité sexuelle de ce poisson est atteinte vers 4 ans environ. La reproduction a lieu principalement de mars à mai (cela varie selon les régions). Des marquages ont montré des migrations annuelles sur plus de 180 km pour permettre aux adultes de rejoindre les frayères !

Alimentation : Elle se nourrit de divers petits crustacés, mollusques, vers... qu'elle repère par olfaction (tubes olfactifs repérables) et de manière tactile. On peut repérer sous son museau des papilles sensibles.



LA PLIE ou CARRELET

Pleuronectes platessa Linnaeus, 1758



doris.ffesm.fr © Vincent MARAN

Celine et Bertrand

LA PLIE ou CARRELET

Pleuronectes platessa Linné, 1758



Taille réglementaire de capture : 27 cm.

Aire de répartition : Elle vit en Atlantique, de la Scandinavie au Maroc, et en Méditerranée occidentale, où elle est bien plus rare.

Description : On repère rapidement sa forme quadrangulaire et les gros points orange de sa livrée (parfois non présents surtout chez les juvéniles, ceux-ci arborent une livrée marquée seulement par de petites ponctuations). Au-dessus de ses yeux, qui sont très élevés et rapprochés, son profil marque une nette concavité.

Comportement : La plie vit depuis la côte jusqu'à une profondeur de 400 m, généralement sur fond de sable et sur fond détritique, mais elle peut être observée également sur la vase ou sur le gravier. Elle est souvent légèrement enfouie et alors seuls ses yeux sont visibles. La plie pénètre dans les estuaires jusqu'à la limite des eaux saumâtres.

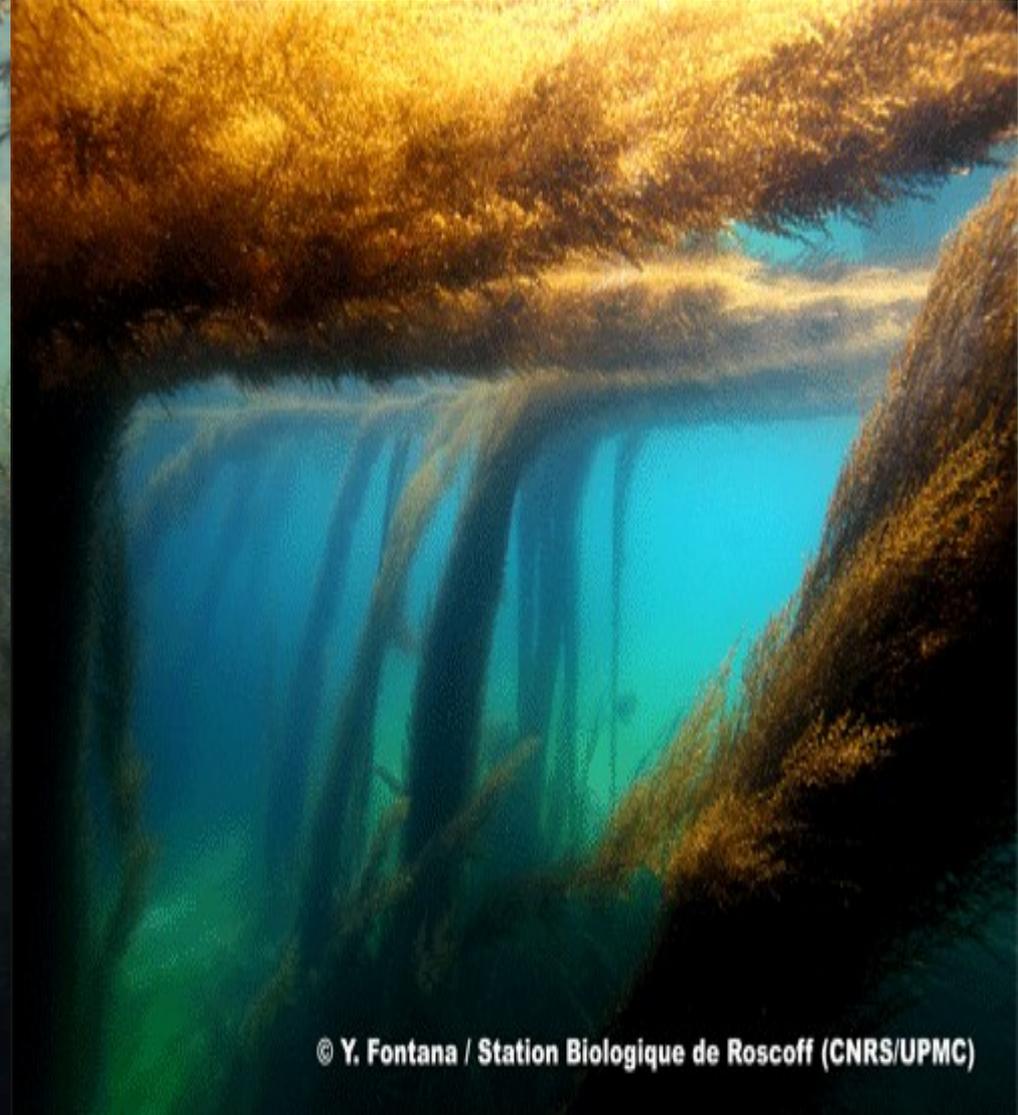
Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte entre la 2ème et la 7ème année. La reproduction peut se faire sur toute l'aire de répartition mais elle a plutôt lieu dans certaines zones préférentielles pour des populations particulières. Il y a alors des migrations.

Alimentation : La nutrition dépend principalement de la taille de l'individu, 20 à 30 cm de long : polychètes, mollusques bivalves (siphons). Au dessus de 30 cm : idem plus crustacés, ophiures, petits poissons (lançons...).

La zone de sargasses

Après la zone de sable, on arrive sur une grande zone de sargasses.

La Sargasse (*Sargassum*) est un genre d'algues brunes. Ses frondes peuvent atteindre plusieurs mètres de long (jusqu'à 12 mètres pour certaines espèces tropicales). Elle peut être fixée au fond mais certaines Sargasses vivent parfois de manière exclusivement flottante ; principalement dans la mer du même nom, dans l'océan Atlantique. Leurs flotteurs maintiennent les frondes de Sargasses en surface, renforçant leurs capacités de photosynthèse et rendent la zone très accueillante pour les poissons.



LE MULET DORE
(*Liza aurata* (Risso, 1826))



doris.ffesrm.fr © Vincent BOUAD

© Y. Fontana / Station Biologique de Roscoff (CNRS/UPMC)

LE MULET DORE **(*Liza aurata* (Risso, 1826))**

Taille réglementaire de capture : 30 cm

**Aire de répartition : du Maroc à la Scandinavie
et en Méditerranée.**

Description : Corps allongé et fuselé. La bouche, sous une tête massive et comprimée, est édentée, présente des lèvres lisses. Les flancs argentés sont couverts de grandes écailles. Le dos est sombre et sur les flancs plusieurs bandes longitudinales foncées sont visibles. Chez le Mulet doré une tache dorée est visible sur l'opercule.

Comportement : poissons côtiers erratiques, euryhalins, vivant en petits bancs. Le Mulet porc remonte l'estuaire de la Loire jusqu'à Tours.

Croissance : taille courante 30 à 50 cm pour 2 à 4 kg.

Reproduction : le Mulet doré se reproduit en automne;. Ils devient alors beaucoup plus grégaire, moins méfiant; les femelles entraînant avec elles plusieurs mâles, plus petits.

Alimentation : Les mulets sont des poissons brouteurs microphages omnivores qui raclent les rochers et les sédiments vaseux recouverts d'algues et de matières organiques.



LE BAR OU LOUP

Dicentrarchus labrax (Linné, 1758)



doris.ffesm.fr © François LAPERE

© Y. Fontana / Station Biologique de Roscoff (CNRS/UPMC)

LE BAR OU LOUP

Dicentrarchus labrax (Linné, 1758)

Taille réglementaire de capture : 42 cm

Aire de répartition : du Maroc à la Norvège et en Méditerranée.



Description : Corps fusiforme, comprimé latéralement. Caudale puissante; 2 dorsales et la première épineuse; opercule pourvues de 1 à 2 épines et pré opercule crénelée. Couleur argent, dos bleuté avec une tache foncée sur l'opercule. Bouche largement fendue.

Comportement : poisson rusé, méfiant, côtier et euryhalin. Peut vivre en eau douce. Il se rencontre dans presque tous les biotopes. Il peuple les eaux bien oxygénées des côtes rocheuses, les forêts de laminaires, les rouleaux le long des plages. On le trouve également par petits fonds circulant dans les couloirs de goémon à marée montante. Vit en groupes; les plus gros sont souvent solitaires; ils se mélangent aussi aux bancs de mulets ou de lieus. On le trouve aussi dans les trous de sable, sous les sargasses, à digérer.

Reproduction : en mars - avril en Bretagne pour les individus qui dépassent un âge compris entre 2 et 7 ans.

Alimentation : C'est un prédateur redoutable, glouton, toujours en maraude, s'intéressant aux poissons (Lançons; Sardines; Tacauds), aux crabes verts en mue, aux céphalopodes, etc., qu'il capture par des accélérations foudroyantes.

LE ROUGET BARBET DE ROCHE

Mullus surmuletus Linné, 1758



doris.ffesdm.fr © Christian DELANOE

© Y. Fontana / Station Biologique de Roscoff (CNRs/UPMC)

LE ROUGET BARBET DE ROCHE

Mullus surmuletus Linné, 1758

Taille réglementaire de capture : 15 cm

Aire de répartition : On rencontre *M. surmuletus* de l'ouest de la Norvège au sud du Maroc, aux îles Canaries, en Méditerranée et en mer Noire.



Description : Le corps est élancé, cylindrique, comprimé latéralement, avec de grosses écailles. Deux nageoires dorsales dont la première, à 8 épines, est marquée de bandes marron et jaunes. La tête est assez grosse avec un profil allongé et possède deux barbillons mentonniers qui peuvent se loger dans une gouttière. La nageoire caudale est nettement concave et de couleur jaune. Au fond, la couleur générale est beige rosé avec une ligne latérale plus foncée. Ce poisson peut atteindre une taille maximale proche de 40 cm pour un poids d'environ 1 kg.

Comportement : Poisson benthique, il affectionne les fonds rocheux alternant avec des fonds meubles, sableux ou vaseux, qu'il fouille pour se nourrir des petits crustacés et des vers annélides à l'aide de ses deux barbillons. D'instinct grégaire, il vit souvent en petites troupes, en couple ou en bancs. Sans cesse en mouvement au ras du fond, sa nervosité est caractéristique de son comportement. On peut souvent le repérer de loin au nuage de sédiment que son activité de « bulldozer » ne manque pas de soulever.

Reproduction : À l'âge de deux ans, il va se reproduire sur des fonds de 100 m, au printemps, autour du mois de mai. **Station Biologique de Roscoff (CNR&UPMC)**

LA RAIE BOUCLEE

Raja clavata Linné, 1758



© Y. Fontana / Station Biologique de Roscoff (CNR8/UPMC)

LA RAIE BOUCLEE

Raja clavata Linné, 1758



Aire de répartition : dans l'Atlantique jusqu'en Norvège et en Méditerranée.

Description : museau court, corps losangique et queue longue; peau de couleur brune, avec des boucles irrégulières, hérissée de tubercules épineux.

Comportement: benthiques, elles pêchent à l'affût dissimulées dans le sable ou recouvrent leurs proies.

Croissance : taille à 3 ans de 45 cm; taille courante entre 80 et 100 cm.

Reproduction : du printemps à l'été à l'âge de 7 ou 9 ans en plusieurs pontes; ovipare (20 œufs encapsulés). Le développement embryonnaire dure entre 4 à 5 mois.

Alimentation : crustacés, mollusques et poissons plats.

LA RAIE TORPILLE

Torpedo marmorata Risso, 1810



doris.ffesm.fr © Benoit RIONDY

© Y. Fontana / Station Biologique de Roscoff (CNRS/UPMC)

LA RAIE TORPILLE

Torpedo marmorata Risso, 1810



Aire de répartition : Depuis la mer du Nord où elle est rare, jusqu'au golfe de Guinée en Atlantique. Présente en Méditerranée, sauf en Adriatique ainsi qu'autour de la Sardaigne et de la Sicile. En Atlantique elle se trouve depuis le rivage jusqu'à 50 m de profondeur.

Description : Cette raie a une forme de disque épais et arrondi, pouvant atteindre 80 cm de diamètre, 100 cm pour les individus les plus grands. Elle possède une nageoire caudale développée qui assure la propulsion par battement et deux nageoires dorsales, la première un peu plus développée que la seconde.

Comportement: benthiques, elles pêchent à l'affût dissimulées dans le sable ou recouvrent leurs proies.

Croissance : taille à 3 ans de 45 cm; taille courante entre 80 et 100 cm.

Reproduction : Les individus sont à sexes séparés. Cette espèce est vivipare, avec un cycle de reproduction qui s'étale sur 2 années. La fécondation est interne, et après gestation de 8 à 10 mois, la raie-torpille femelle donnera naissance à deux à trente juvéniles à la fois. La période de mise bas varie en fonction de la position géographique et s'étend d'octobre à décembre pour les individus qui vivent en Méditerranée et de novembre à mai en Atlantique.

LA RAIE TORPILLE

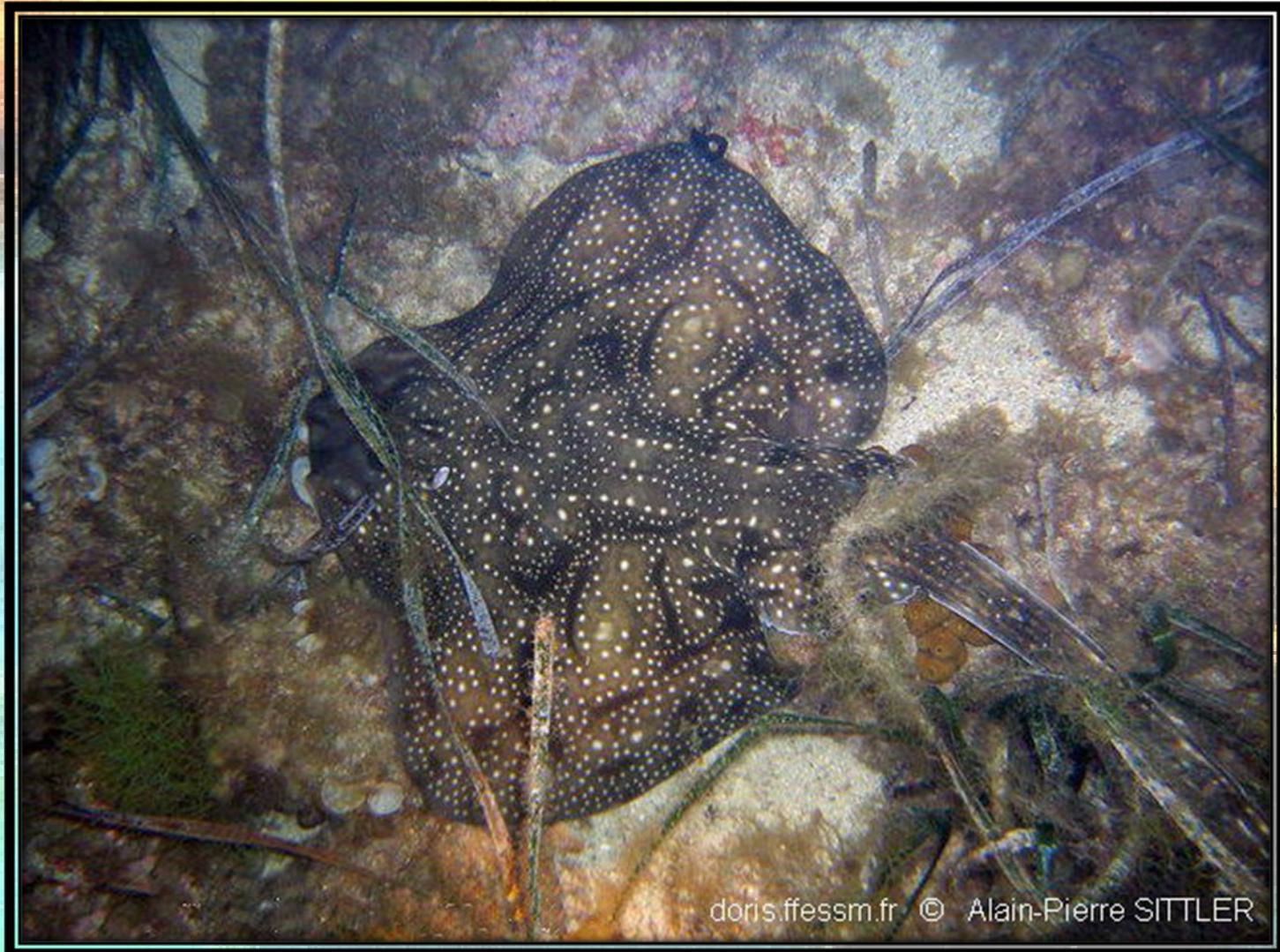
Torpedo marmorata Risso, 1810

Ce poisson reste souvent immobile sur le fond, plus ou moins bien enfoui, et ne laissant apparaître que ses yeux pour guetter ses proies, mobiles, essentiellement la nuit. Les décharges électriques provoquées par cette espèce durent une fraction de seconde. Leur intensité est corrélée à la taille de l'individu et elles sont délivrées grâce à des organes spécifiques, en forme de haricots, situés dans les zones épaissies, de part et d'autre de la tête. Ces décharges peuvent atteindre 45 V ou plus chez cette espèce. La décharge électrique est un acte volontaire de l'animal. Il peut générer plusieurs décharges successives mais l'intensité des impulsions diminue fortement lorsque celles-ci se succèdent. Il faudra ensuite, à l'instar d'une batterie électrique, un certain temps à l'individu pour recharger ses organes électriques. Le champ électrique généré permet de localiser, d'attaquer et d'assommer les proies, mais il permet également l'autodéfense du poisson.

Alimentation : Espèce prédatrice en grande majorité de petits poissons benthiques*, beaucoup plus rarement de crustacés (crevettes) et de mollusques (seiches). Elle s'approche de sa proie et, une fois à proximité de celle-ci, elle la paralyse par une décharge électrique, avant de la recouvrir pour la dévorer. La torpille avale sa proie sans cesser d'effectuer des décharges électriques. Parfois, cette décharge électrique pour paralyser la proie peut être telle qu'elle a la capacité de rompre la colonne vertébrale du poisson qui passait à proximité lorsque celui-ci se contracte sous le choc.

LA RAIE BRUNETTE

Raja undulata Lacépède, 1802



doris.ffesm.fr © Alain-Pierre SITTLER

© Y. Fontana / Station Biologique de Roscoff (CNRS/UPMC)

LA RAIE BRUNETTE

Raja undulata Lacépède, 1802

Aire de répartition : Visible sur le pourtour méditerranéen ainsi qu'en Adriatique, elle semble plus présente sur l'est Atlantique (du sud de l'Irlande et l'Angleterre jusqu'au Sénégal), la Manche et le sud de la mer du Nord.



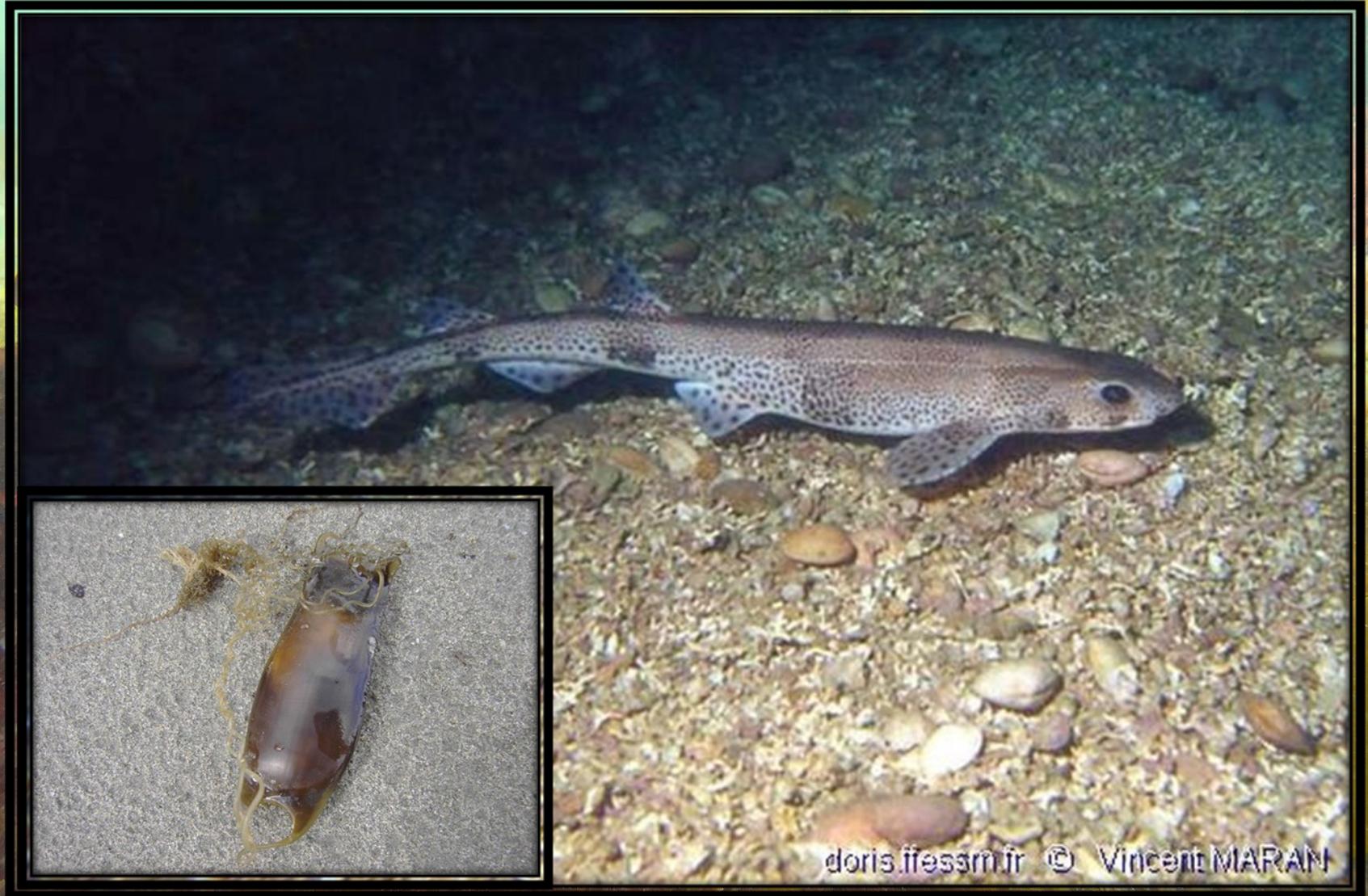
Description : Raie de forme plutôt rhomboïdale pouvant atteindre 1 m de long. Robe brune à verdâtre, lignes sombres sinueuses entourées de points blancs. Peau rugueuse à cause de denticules cutanés. Petit rostre à l'avant et yeux légèrement globuleux devant les spiracles. Une rangée d'épines sur la médiane dorsale allant jusqu'aux nageoires dorsales en se ramifiant. Le ventre blanc comme la plupart des poissons vivants sur le fond. On rencontre généralement la raie brunette sur des fonds de sable ou de graviers, près des côtes. Elle vit également parfois sur des fonds sablo-vaseux plus au large. De jour, elle est camouflée, enfouie et il est plus facile de l'apercevoir de nuit. Elle fréquente des profondeurs entre 10 et 200 mètres.

Reproduction : La période propice s'étend de mars à septembre.

Alimentation : De par son mode de vie et son lieu d'habitation, la principale nourriture de la raie brunette est benthique*. Prédateur carnivore, elle avale petits crustacés, calmars, poissons... et autres créatures vivant sur le fond.

LA ROUSSETTE

Scyliorhinus canicula (Linné, 1758)



LA ROUSSETTE

Scyliorhinus canicula (Linné, 1758)



Taille réglementaire de capture : Aucune

Aire de répartition : On trouve ce requin de la Norvège aux côtes sénégalaises, en passant par les îles Britanniques, ainsi qu'en Méditerranée.

Description : La petite roussette est un petit requin tacheté à museau arrondi d'environ 80 cm de longueur et d'un poids de 5 kg maximum. Les taches sont petites, nombreuses, brunes à brun-noirâtre sur fond beige clair à roux, le ventre reste clair. Cinq fentes branchiales se situent juste en arrière des yeux noirs et ovales. Anale. Les valvules nasales sont contiguës.

Comportement : La petite roussette vit sur des fonds meubles de sable, de gravier ou de vase, à une profondeur de 20 à 400 mètres.

Alimentation : La petite roussette est active la nuit. Son régime est très varié. Elle se nourrit de mollusques : des gastéropodes, également des lamelibranches et aussi des céphalopodes. Elle mange également des petits crustacés, des vers. Elle dévore enfin non seulement des petits poissons benthiques et même des espèces pélagiques.

LA ROUSSETTE

Scyliorhinus canicula (Linné, 1758)



Reproduction : La maturité sexuelle varie entre 54 à 60 cm de taille en Atlantique et 40 à 45 cm en Méditerranée. A la fin de l'été, les adultes rejoignent des eaux plus profondes. Pendant l'accouplement la femelle est allongée et quasi immobile ; le mâle s'enroule autour d'elle en enfonçant ses ptérygopodes* (nageoires pelviennes transformées en organe copulateur) dans son cloaque. L'espèce est ovipare*. Les femelles de grande taille pondent jusque environ 100 œufs ; ce nombre est moins élevé chez les femelles ayant acquis leur maturité sexuelle depuis peu de temps. Les œufs sont pondus par paire, en moyenne 2 fois par mois de novembre à juillet. Ces œufs de forme rectangulaire d'environ 6 cm sur 2 cm comportent de longs filaments en vrille aux 4 angles. Lors de la ponte, la femelle rase le fond. Les filaments sortant du ventre s'entortillent sur des algues, des gorgones ou des rochers. La femelle continuant son chemin, les œufs accrochés au substrat du fond sont tirés du ventre de celle-ci. Ces œufs sont communément appelés "bourses de sirène" quand ils sont retrouvés dans les laisses de mer. La durée de l'incubation est variable en fonction de la température ; cette durée augmente quand la température diminue. En Atlantique les œufs pondus en mai éclosent moins de 95 à 120 jours plus tard, alors qu'en Méditerranée des œufs pondus à la fin de l'automne mettent jusque 285 jours pour éclore. Au moment de l'éclosion, la coque de l'œuf se rompt sous l'influence de la sécrétion d'une glande que les larves* possèdent sur le front. A leur éclosion les bébés roussettes mesurent 10 cm. Elles sont autonomes et benthiques.

LA DORADE GRISE

Spondyliosoma cantharus (Linné, 1758)



doris.ffesm.fr © Sylvain LE BRIS

© Y. Fontana / Station Biologique de Roscoff (CNRS/UPMC)

LA DORADE GRISE

Spondyliosoma cantharus (Linné, 1758)

Taille réglementaire de capture : 23 cm

Aire de répartition : L'espèce se rencontre sur pratiquement toutes les côtes atlantiques de l'Europe et de l'Afrique, de la Norvège au nord de la Namibie, y compris les Canaries, Madère et les îles du Cap Vert, ainsi que dans toute la Méditerranée.

Description : La dorade grise est un poisson de 30 à 40 cm de longueur (60 cm maximum pour 1,2 kg), de forme ovale. Le corps est comprimé latéralement et le dos est aussi bombé que le ventre. La coloration générale est le gris-argenté, plus clair sur le ventre et avec des lignes longitudinales discontinues, plus ou moins marquées. Les dorades grises, comme tous les Sparidés, ont une seule nageoire dorsale sur presque toute la longueur du corps et une queue puissante. Chez les femelles, les lignes longitudinales sont jaunâtres. Les mâles ont le front légèrement concave juste au-dessus des yeux, puis très bombé, et une coloration plus sombre. En période de reproduction, ils présentent une livrée différente pour les populations de l'Atlantique et pour celles de la Méditerranée. En Atlantique, les mâles sont très foncés, avec une ou plusieurs barres blanches verticales sur les flancs. En Méditerranée, ils sont bleutés, avec de fines lignes longitudinales bleues et quelques larges bandes verticales foncées partant de la nageoire dorsale et s'estompant en descendant vers le ventre. On observe également une zone sombre derrière l'œil alors que les joues restent claires.



LA DORADE GRISE

SpondylIOSoma cantharus (Linné, 1758)

Taille réglementaire de capture : 23 cm



Reproduction : Les individus sont hermaphrodites* protogynes*. La maturation sexuelle des femelles est atteinte entre 2 et 4 ans, c'est-à-dire pour une taille de 20 cm. Il s'opère ensuite une transformation progressive en mâle, qui s'achève vers 7-8 ans, soit environ 35 cm. La période de frai s'étale de février à avril, avec des variations suivant les zones géographiques. Les adultes vivent le plus souvent en banc en eaux profondes.

Au début du printemps, les mâles se séparent et creusent un nid de 30 cm à 1 m de diamètre dans le sable, qu'ils défendent féroce­ment. Ils attirent les bancs de femelles qui peuvent chacune déposer 40 000 à 110 000 ovules adhésifs. Après fécondation, les mâles s'occupent des œufs, en nettoyant le nid et en les aérant jusqu'à leur éclosion, environ 9 jours plus tard. Les juvéniles restent dans le nid quelques semaines.

Alimentation : c'est un prédateur carnivore. Il se nourrit principalement d'invertébrés : annélides polychètes, crustacés (notamment amphipodes), ophiures, hydrozoaires, ainsi que de jeunes seiches. La consommation d'algues a également été signalée.

© Y. Fontana / Station Biologique de Roscoff (CNR&UPMC)

Zone rocheuse extérieure

Après la zone de sargasses, passons au tombant rocheux

**Nous allons sur cette zone nous
concentrer sur la faune présente
« à trou »**



LE HOMARD

Homarus gammarus (Linné, 1758)



LE HOMARD

Homarus gammarus (Linné, 1758)



Taille réglementaire de capture : 8,7 cm, longueur du céphalothorax de l'arrière du rostre à la limite du céphalothorax.

Aire de répartition : Le homard vit dans les mers froides et tempérées, entre 20 m et 100 m de profondeur, de la Norvège au Maroc. En Méditerranée occidentale et centrale et dans la mer Noire, on le trouve plutôt à partir de 30 m.

Description : Carapace bleue, 2 grandes pinces asymétriques : la plus large, armée de dents irrégulières, broie, tandis que l'autre, plus mince et armée d'une rangée de dents en scie, coupe. Elles se situent indifféremment à droite ou à gauche et sont particulièrement puissantes. Ses yeux sont situés sur des pédoncules* mobiles, permettant une vision très large à 180°. Le homard possède deux paires d'antennes : les antennules pour l'"odorat", les grandes antennes, oranges, pour le toucher (détection d'un éventuel danger). D'ailleurs, en plongée, vous pourrez observer le homard toucher son environnement.

Des différences sont visibles entre le mâle et la femelle. Le mâle a de grosses pinces et un corps fin alors que la femelle a de plus petites pinces et un abdomen plus large.

LE HOMARD

Homarus gammarus (Linné, 1758)



Comportement : De jour, il vit caché dans son abri, souvent dans des failles, des trous ou des épaves, qu'il remanie constamment en poussant les sédiments vers l'extérieur avec ses pinces. De nuit, on peut le voir se balader sur les roches à la recherche de sa nourriture. C'est un animal assez agressif, qui attaque tout animal de taille inférieure à la sienne. Cette agressivité se manifeste aussi envers ses congénères, surtout par les grands mâles pour la défense des abris, territoires, batailles pour les femelles.

Reproduction : Animal solitaire, le homard n'accepte la présence de ses congénères qu'en période de reproduction. Les sexes sont séparés et l'accouplement se fait après la mue de la femelle, lorsque la cuticule* de cette dernière est encore molle. L'accouplement est souvent précédé de préliminaires et de parades nuptiales. Les œufs sont pondus entre juillet et décembre et sont portés sur les appendices abdominaux des femelles pendant 7 à 10 mois environ. On estime que 2 à 3 individus de la progéniture seulement arrivent à l'âge adulte. En moyenne, le homard mue 10 fois la première année, 3 à 4 fois la deuxième, 1 à 2 fois la troisième, 1 seule fois ensuite, et après de moins en moins fréquemment jusqu'à l'arrêt complet de la croissance.

Alimentation : C'est un carnivore, il consomme tout animal qu'il peut maîtriser ou attraper. Ses proies sont plutôt des animaux lents, tels que mollusques, vers et échinodermes, mais cela peut être occasionnellement des crustacés et des poissons, des animaux morts et des algues. Après la mue, il a été observé en train de consommer sa carapace, peut-être pour "récupérer" le calcium utile au durcissement de sa nouvelle

L'ETRILLE

Necora puber (Linné, 1767)



L'ÉTRILLE

Necora puber (Linné, 1767)

Taille réglementaire de capture : 6,5 cm.

Aire de répartition : Cette espèce se rencontre en mer du Nord, Manche, Atlantique Nord-Est et Méditerranée.

Description : Ce crabe a une taille de carapace de 5 à 6 cm de longueur et 8 cm de largeur. Sa couleur est grise avec des lignes bleues sur les appendices. Les yeux sont rouge vif. Ce crabe est un bon nageur grâce à ses pattes postérieures dites "natatoires" de forme aplatie caractéristique. La carapace est veloutée. On constate la présence de 8 à 10 dents entre les 2 yeux. Les mâles ont un abdomen étroit et triangulaire.

Comportement : ce crabe vit près du littoral sur les fonds sablonneux et rocheux jusqu'à 70 m de profondeur. Il affectionne les surplombs rocheux recouverts d'algues. Cette espèce est très vive et défend âprement son territoire en écartant les pinces.

Reproduction : La période de reproduction a lieu entre février et novembre. L'étreinte de l'étrille peut être longue mais le moment où la femelle est réceptive se situe uniquement pendant la mue. L'hiver, les femelles pondent au large. Les adultes se rapprochent des côtes du printemps jusqu'à l'automne.

Alimentation : Cette espèce est carnassière et se nourrit de petits poissons, de crevettes et d'étoiles de mer. Elle a aussi des mœurs nécrophages. Elle attaque les lièvres de mer.



LE TOURTEAU

Cancer pagurus Linné, 1758



LE TOURTEAU

Cancer pagurus Linné, 1758



Taille réglementaire de capture : 14 cm au Nord du 48^{ème} Parallèle et 13cm au Sud du 48^{ème} parallèle.

Aire de répartition : Cette espèce est très commune sur toute la façade atlantique jusqu'au nord. Sa présence a aussi été signalée en Méditerranée, où il est très rare.

Description : Le tourteau est caractérisé par une carapace deux fois plus large que longue. Sa largeur peut atteindre près de 30 centimètres, ce qui en fait le plus grand crabe de nos côtes. Sa carapace est lisse, et chaque bord latéral est de manière caractéristique festonné d'une dizaine de lobes arrondis.

Comportement : *Cancer pagurus* affectionne les failles et les anfractuosités des fonds rocheux et caillouteux depuis la surface jusqu'à une centaine de mètres de profondeur.

Reproduction : La reproduction a lieu au printemps. L'accouplement s'effectue après la mue de la femelle. Celle-ci peut garder les spermatozoïdes plus d'un an avant la ponte de quelques millions d'œufs qu'elle porte sous son abdomen (la femelle est dite « grainée »). Les œufs donnent des larves planctoniques. Quelques unes seulement tomberont sur le fond et donneront un adulte.

Alimentation : Le tourteau est un détritivore charognard (régime nécrophage). C'est aussi et surtout un prédateur de faune fixée ou peu mobile, qu'il broie à l'aide de ses fortes pinces : gastéropodes et bivalves, balanes, autres crustacés, vers sédentaires...

L'ORMEAU

Haliotis tuberculata tuberculata Linné, 1758



L'ORMEAU

Haliotis tuberculata tuberculata Linné, 1758

Taille réglementaire de capture : 9 cm.

La pêche de loisir des ormeaux en plongée est interdite. !!!



Aire de répartition : Cette espèce pourra être observé depuis les côtes de la Manche au nord jusqu'à celles du Sénégal au sud.

Description : L'ormeau est un grand gastéropode dont la taille adulte varie entre 8 et 11 centimètres. Sa coquille est caractéristique, ovale et allongée, et sa forme évoque une oreille. L'extérieur est beige rougeâtre marbré, et strié avec des côtes disposées radialement. Dorsalement, la coquille présente un alignement de 3 à 6 perforations rondes ouvertes. L'intérieur de cette coquille est fortement nacré. Le pied est large et octroie au mollusque une adhésion au substrat très puissante.

Comportement : L'ormeau affectionne les failles et la face inférieure des pierres, depuis la zone des marées jusqu'à une quinzaine de mètres.

Reproduction : Les sexes sont séparés et la fécondation est externe. Lors de la reproduction, chaque femelle relâche environ deux millions d'œufs, dont quelques uns donneront des larves qui, dispersées par les courants, tomberont au fond après une courte vie pélagique (cinq à six jours).

Alimentation : L'ormeau est herbivore : ils mangent les macroalgues brunes, rouges ou vertes, avec une préférence pour les algues rouges qu'ils broutent à l'aide de leur radula*.

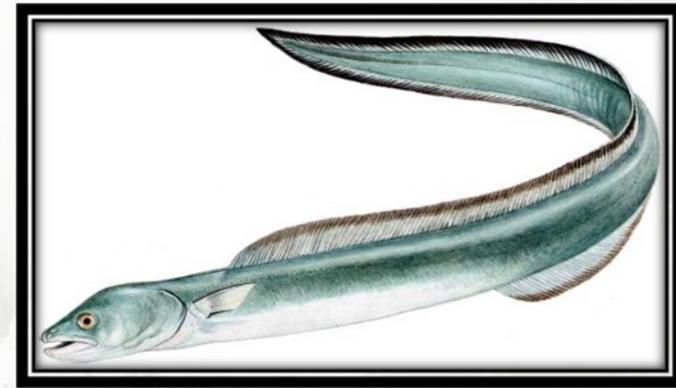
LE CONGRE

Conger conger (Linnaeus, 1758)



LE CONGRE

Conger conger (Linné, 1758)



Taille réglementaire de capture : 60 cm.

Aire de répartition : Cette espèce pourra être observé depuis les côtes de la Manche au nord jusqu'à celles du Sénégal au sud.

Description : L'aspect général est serpentiforme, le corps est plutôt rond, se comprimant latéralement à partir de l'anus. La tête est aplatie sur le dessus, la bouche, grande, aux lèvres épaisses s'étire en arrière de l'œil. La mâchoire supérieure est légèrement en avant de la mâchoire inférieure et sa puissante dentition est composée d'incisives longues et fines, suivies de dents coniques acérées, puis des molaires. Les yeux sont assez globuleux et ceux des jeunes proportionnellement plus grands que ceux des adultes. La peau du congre est de couleur grise à noirâtre, le ventre étant plus clair, voire blanc, elle ne porte pas d'écaillés, mais elle est épaisse et recouverte d'un mucus visqueux. La peau est souvent marquée de griffures blanches et de traces diverses, signes probants de son activité de chasse. Les nageoires dorsale, anale et caudale sont réunies, formant une seule nageoire continue, bordée de noir, démarrant au niveau de l'extrémité des pectorales.

Comportement : Espèce d'eau de mer, en bordure de côte, on le rencontre dans les rochers, les failles et les épaves, là où le milieu présente des cavités dans lesquelles il peut se cacher le jour. Le plus souvent on ne voit que sa tête, mais curieux, il peut volontiers abandonner son abri pour venir voir le plongeur.

LE CONGRE

Conger conger (Linné, 1758)



Reproduction : Sa reproduction est encore mal connue. On sait qu'elle a lieu durant l'été. Le congre effectuerait une migration longue et unique pour se reproduire dans des zones établies et situées au large, en grande profondeur (entre 1000 m et 4000 m). Il subirait de profondes modifications morphologiques et physiologiques. Ses ressources énergétiques sont vouées au développement important des gonades au détriment d'autres organes. Ses dents tombent, l'intestin dégénère et s'atrophie, ses os se décalcifient. Cette transformation n'a été observée jusqu'à présent qu'en aquarium. Le congre n'effectue qu'une seule reproduction dans sa vie et meurt à l'issue de celle-ci. La femelle peut pondre jusqu'à 8 millions d'œufs. Une fois fertilisé, l'œuf se transforme en une larve. Les larves dériveraient dans le plancton* durant 1 à 2 ans grâce aux courants et se métamorphoseraient en alevins à l'approche de la côte. Les congres vivent dans les eaux côtières jusqu'à leur maturité sexuelle estimée vers 5 ans. Les congres que nous observons en plongée ne se sont donc pas encore reproduits.

Alimentation : Ce grand prédateur carnivore sort de son trou la nuit pour chasser poissons, mollusques (seiches, poulpes) et crustacés (crabes). Le congre saisit sa proie avec ses puissantes mâchoires qui lui permettent de briser les carapaces des crabes ou d'arracher les tentacules des poulpes en tournant sur lui-même comme une toupie. En raison de son activité nocturne, il n'est pas très fréquent de le voir nager en pleine eau le jour. Ses prédateurs connus sont l'homme et le phoque gris (observations de plongeurs en mer d'Iroise).

**Nous quittons la zone de failles, de trous,
pour nous concentrer
sur la zone à laminaires.**



La laminaire digitée (*Laminaria digitata*) est une espèce infralittorale de mode moyennement battu des substrats rocheux.

Elle se situe essentiellement au-dessous du niveau des plus basses mers de vive-eau, mais en certains lieux des individus peuvent être hors de l'eau lors de grandes marées. Sa couleur varie du vert olive au brun foncé. La taille de cette algue brune peut atteindre 1 à 3 m de haut (4 m maximum dans des conditions optimum). Cela en fait un biotope pour héberger tous les petits poissons ou les poissons timides et donc un magnifique terrain de chasse pour les prédateurs.



LE LIEU JAUNE

Pollachius pollachius (Linné, 1758)



LE LIEU JAUNE

***Pollachius pollachius* (Linné, 1758)**

Taille réglementaire de capture : 30 cm

Aire de répartition : Du nord de la Norvège au golfe de Gascogne, en Islande et à l'est de la Baltique

Description : Corps allongé, couvert de petites écailles, teinte jaune orangé, plus foncée sur le dos, marbré chez les individus jeunes, blanc jaunâtre brillant chez l'adulte. Mâchoire inférieure proéminente, œil gros. La ligne latérale de couleur foncée est incurvée au niveau des nageoires pectorales. Le lieu jaune, comme de nombreux gadidés, possède trois nageoires dorsales, nettement triangulaires, et deux anales. C'est un des rares gadidés qui ne possède pas de barbillons mentonniers. Sa taille peut atteindre 1,40 m pour une moyenne de 60 à 80 cm. Les juvéniles sont plutôt brun roux avec des bandes longitudinales gris bleu.

Comportement : Le lieu jaune affectionne les fonds rocheux, particulièrement les zones de laminaires au-dessus desquelles il se tient à l'affût, face au courant, prêt à foncer sur les proies qui quitteraient leur abri végétal : poissons, crustacés, céphalopodes. Il est assez fréquemment rencontré au voisinage des épaves, n'hésitant pas à se faufiler entre les tôles pour débusquer *tacauds*, étrilles et autres habitants des lieux. Sa zone favorite, liée à la présence des grandes algues, se situe entre 10 et 25 mètres, mais on peut le trouver jusqu'à 150 mètres, voire exceptionnellement 200 mètres. Les jeunes vivent en petits bancs près des rivages, et particulièrement dans les herbiers de *sargasses japonaises*.



LE LIEU JAUNE

Pollachius pollachius (Linné, 1758)



Reproduction : La ponte se produit entre février et mars, à la remontée des températures (9/10° C), lors de grands rassemblements dans les fonds de 100 à 150 m. La femelle peut pondre jusqu'à 4 millions d'œufs. Les œufs sont petits (~ 1 mm) et les larves pélagiques de 3 à 4 mm migrent vers les eaux côtières après deux à trois mois de vie pélagique pour terminer une croissance qui est relativement rapide. A trois ans, un lieu jaune peut déjà mesurer 30 à 40 cm, âge aussi au cours duquel il atteint généralement sa maturité sexuelle. Il gagne le large vers cinq ans, mesurant alors de 50 à 65 cm suivant les zones. Après la reproduction, les plus gros géniteurs regagnent les grands fonds, échappant ainsi à la capture par les pêcheurs.

Alimentation : Chasseur vorace, le lieu est un grand consommateur de poissons : lançons, tacauds, *capelans*, sprats, *anchois* et *sardines* constituent la majeure partie de son alimentation. Il ne dédaigne pas pour autant crustacés : crevettes, crabes et autres céphalopodes : calmars, seiches, poulpes. Il chasse généralement en petits groupes, quelquefois seul, particulièrement lorsqu'il est âgé. Les jeunes, lors de la période de croissance qu'ils passent dans les eaux peu profondes, se nourrissent aussi de petits crustacés et de leurs larves.

L'ARAIGNEE DE MER

Maja brachydactyla Balss, 1922



L'ARAIGNEE DE MER

Maja brachydactyla Balss, 1922

Taille réglementaire de capture : 12 cm

Aire de répartition : Du nord de la Norvège au golfe de Gascogne, en Islande et à l'est de la Baltique

Description : La carapace peut mesurer jusqu'à 25 cm de long et 18 cm de large. Elle est fortement bombée et arrondie. Chez les grands individus, elle est un peu plus large que longue, alors que chez les jeunes individus, la longueur est nettement supérieure à la largeur. Ses bords latéraux sont armés de cinq fortes dents épineuses, suivies de plusieurs dents plus petites. Sa surface dorsale est dotée d'épines (ou tubercules) plus petites, mais parfois très aigües, dont certaines sont plus développées et situées sur la ligne médiane. Entre les yeux, son rostre est formé de deux fortes dents divergentes et la base des antennes est large et comporte de petites épines. Les yeux sont entièrement rétractiles. Ses pattes sont longues et fines, de taille décroissante, terminées par une forte griffe. La première paire de pattes est plus large que les autres, lisse et munie de pinces blanches. Sa couleur, variant du brun-rouge au brun-jaune, l'aide bien au camouflage, mais l'araignée le parfait en la recouvrant d'algues, d'éponges, d'hydriaires, de petites anémones, la rendant parfois difficile à voir. Ce camouflage ne concerne que les juvéniles et se fait par fixation active des organismes. L'araignée prend les organismes par la pince et les accroche à l'aide des soies qui parsèment la carapace et les pattes. La répartition des organismes sur le corps et les pattes est équilibrée entre la droite et la gauche. Les grands individus présentent peu d'activité de camouflage et si des organismes sont présents, il s'agit de fixation passive. Contrairement aux autres crustacés, les araignées de mer ont une mue terminale.

L'ARAIGNEE DE MER

Maja brachydactyla Balss, 1922

Comportement : On rencontre l'araignée au-dessus des fonds rocheux et sableux et parmi les algues, entre la surface et 50 m de fond. Elle a été observée jusqu'à 150 m de profondeur, mais reste rare au-delà de 70 m. En septembre-octobre, les adultes migrent vers le fond, au-delà de 50 m, et vers le large pour hiverner (migration descendante). En avril, voire en février-mars, elles remontent entre la surface et 50 m, se rapprochant des côtes, pour y rester tout le printemps et l'été (migration montante).

Reproduction Selon les auteurs, la période de reproduction débuterait entre février et mai et se terminerait entre septembre et novembre. Ceci pourrait peut-être témoigner de variations géographiques ou refléter de facteurs exogènes comme la température. Les sexes sont séparés. Elles se regroupent en grands nombres. Ce rassemblement, appelé aussi tas, semble présenter deux avantages : la trouvaille d'un congénère et la protection contre les prédateurs. La femelle n'est mature qu'à l'âge adulte et plus précisément dans l'année qui suit la phase terminale de la mue. La ponte qui comprend entre 50 000 et 500 000 œufs selon la taille des génitrices, est portée par les femelles durant plusieurs mois (minimum 3 mois) jusqu'à l'éclosion. L'éclosion a lieu de fin juin à octobre. La vie larvaire durerait environ quinze jours.

Alimentation : Juvéniles et adultes varient leur menu avec des algues, des oursins et étoiles de mer, ophiures, crustacés, annélides polychètes, hydraires, mollusques (bivalves et gastéropodes) et poissons morts. Ses prédateurs sont le *poulpe*, le *homard*, les poissons carnassiers pour les jeunes (*bar*, *congre*).

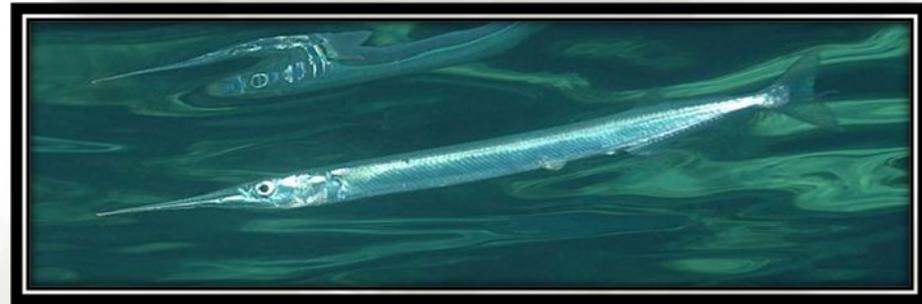
L'ORPHIE COMMUNE

Belone belone (Linné, 1761)



L'ORPHIE COMMUNE

Belone belone (Linné, 1761)



Taille réglementaire de capture : 30 cm.

Aire de répartition : On rencontre cette espèce dans toutes les mers européennes.

Description : L'orphie est un poisson dont le corps est très effilé, de section ovale. Elle mesure de 30 cm à plus d'un mètre et peut peser jusqu'à 5 kg, le poids moyen avoisinant les 400 g. La tête se prolonge par un long bec formé de deux fines mâchoires armées de dents acérées. La mâchoire inférieure est légèrement plus longue que la mâchoire supérieure. Les narines sont situées dans une dépression en avant des yeux. Leur grande particularité est de posséder des arêtes qui contiennent du phosphate de fer oxydé, leur donnant une couleur bleu-vert.

Comportement : L'orphie est une espèce côtière diurne qui se rencontre souvent en groupe lâche à proximité de la surface.

Reproduction : Le frai a lieu au début du mois de mai et se poursuit jusqu'à fin juin, près du littoral. La femelle pond quelques milliers d'œufs munis de filaments, ce qui leur permet de s'accrocher à des plantes marines ou des objets flottants. La maturité sexuelle est atteinte vers 5 ou 6 ans.

Alimentation : L'orphie est carnivore et se nourrit de petits poissons (lançons, anchois, sprats, *sardines*), de crustacés, de vers marins, de plancton. Les bélonidés attrapent leurs proies par le travers du bec.

Petit détour sur les arrières de l'île St Michel en direction des moulières et des éboulis...



LA VIEILLE COMMUNE

Labrus bergylta Ascanius, 1767



LA VIEILLE COMMUNE

Labrus bergylta Ascanius, 1767



Taille réglementaire de capture : aucune...

Aire de répartition : Du nord de la Norvège aux côtes du Maroc. Particulièrement abondantes autour des îles Britanniques, sur les côtes françaises de la mer du Nord, de la Manche et du golfe de Gascogne, les grandes vieilles sont présentes également aux Açores, Madère, Canaries. Elles sont rares en Méditerranée, mer de Marmara et mer Noire.

Description : Plus grand labridé de nos régions, la vieille a un corps massif, fuselé, protégé par de grandes écailles tenaces. La tête forme une sorte de museau; la bouche, terminale, aux grandes lèvres de couleur vert émeraude à bleuâtre porte de fortes dents coniques. La couleur est très variable, allant du marron foncé marbré de beige clair au rouge orangé parsemé de taches blanches en passant par le vert émeraude, en particulier chez les jeunes. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel apparent. La vieille présente une seule nageoire dorsale.

Comportement : La vieille affectionne les côtes rocheuses, les parois verticales et les champs de laminaires. Elle apprécie particulièrement les grandes failles et les grottes et ne craint pas les zones fortement battues des récifs du large. On peut la trouver de la zone des marées jusqu'à plus de 30 mètres.

LA VIEILLE COMMUNE

Labrus bergylta Ascanius, 1767



Reproduction : Comme la plupart des labridés, la vieille naît femelle et peut changer de sexe entre 4 et 14 ans. La maturité sexuelle intervient entre 6 et 9 ans. Au début de l'été, le mâle construit un nid d'algues, dans une faille ou une anfractuosité. La femelle y pond ses œufs, rendus adhérents par un mucus, qui sont généralement confiés à la garde du mâle. Celui-ci les recouvre d'algues et patrouille autour de son nid jusqu'à l'éclosion après 1 à 2 semaines d'incubation. Après une courte vie pélagique (9 à 12 semaines) les juvéniles survivants rejoindront les champs d'algues, rendus peu visibles par leur coloration verte. Ils mesurent alors 6 à 8 cm.

Alimentation : La vieille est carnivore et se nourrit de crustacés et de mollusques : crevettes, crabes, jeunes homards, pouces-pieds, moules, gastéropodes. Peu de carapaces ou de coquilles résistent à sa puissante mâchoire équipée de solides dents. Au pied des tombants et des roches colonisées par les moules, une grande quantité de débris de coquilles atteste de son activité, au point que le sable en est parfois constitué à plus de 80%.

LA DAURADE ROYALE

Sparus aurata Linné, 1758



LA DAURADE ROYALE

(*Sparus aurata* Linné, 1758)

Taille réglementaire de capture : 23 cm.

Aire de répartition : Méditerranée, mer Noire et des îles Britanniques au Cap vert.

Description : La dorade royale est un poisson aux flancs gris argenté dont la taille courante varie de 20 à 50 cm (70 cm maximum). Le corps est ovale, comprimé latéralement et assez élevé, la tête est bombée. La bouche est basse avec des lèvres épaisses. Elle présente à l'avant de chaque mâchoire 4 à 6 canines massives, puis 2 à 4 rangées de molaires. On peut observer entre les deux yeux un bandeau frontal doré bordé de noir, ainsi qu'une grande tache sombre et allongée sur le haut de l'opercule*, au début de la ligne latérale*. L'extrémité de la nageoire caudale est bordée de noir. Une ligne noire peut aussi être observée sur sa longue nageoire dorsale.

Comportement : La dorade royale se rencontre souvent, solitaire ou en petit groupe, à faible profondeur dans la zone des brisants, ainsi que sur les herbiers de posidonies et les fonds sableux. Elle fréquente aussi les zones saumâtres (estuaires des fleuves, lagunes).

Reproduction : La dorade est un poisson protandre : d'abord mâle, elle atteint sa maturité sexuelle entre 1 et 2 ans (taille de 20 à 30 cm), puis elle devient femelle vers 3 ans (soit à une taille d'environ 30 à 40 cm), pour une espérance de vie de 11 ans. La fécondation est externe, la saison de reproduction variant selon la région.

Alimentation : La dorade est un poisson essentiellement carnivore, sa denture lui permettant de broyer coquilles et carapaces. Elle se nourrit de mollusques bivalves (moules, huîtres), de crustacés, d'oursins et très accessoirement de poissons.

LE SAR COMMUN

Diplodus sargus (Linné, 1758)



LE SAR COMMUN

Diplodus sargus (Linné, 1758)



Taille réglementaire de capture : 25 cm.

Aire de répartition : Pour la France métropolitaine : Méditerranée, Atlantique Sud-Est à partir de la Bretagne.

Description : Le sar commun est un poisson de 15 à 30 cm de longueur commune, pouvant atteindre 45 cm. Comme tous les Sparidés, il ne possède qu'une nageoire dorsale. Le corps est ovale, élevé et comprimé latéralement. Les lèvres sont minces sur une bouche légèrement protractile. La coloration dominante est gris argenté, avec un dos beige grisâtre, et une coloration gris foncé sur l'espace interorbitaire et le museau. Les opercules* sont généralement bordés de noir, et une tache sombre en forme de selle est visible sur le pédoncule caudal. Celle-ci n'atteint pas le bord inférieur du pédoncule. Une tache sombre se trouve aussi sur l'arrière de la base des nageoires pectorales. Les nageoires pelviennes sont sombres avec le bord antérieur blanc. L'arrière de la nageoire caudale est de couleur sombre. Les individus jeunes portent 8 à 9 stries verticales sombres sur la partie supérieure du dos, lesquelles peuvent disparaître chez les adultes.

LE SAR COMMUN

Diplodus sargus (Linné, 1758)



Comportement : En été, le sar commun se rencontre souvent en petit groupe très près du substrat* sur l'herbier de posidonies ou sur les petits fonds rocheux. L'hiver, il regagne des eaux plus profondes ayant une température stable. Ce poisson affectionne tout particulièrement les digues de ports, les épis rocheux et les récifs artificiels de faible profondeur où il trouve sa nourriture de prédilection, les moules. S'il est inquiet, il se réfugie dans les cavités sous les roches. Même si le sar commun est rencontré préférentiellement sur les zones rocheuses, il n'est pas rare d'en croiser sur des zones sableuses que ce soit des petits ou des gros individus.

Reproduction : Les sexes sont séparés. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 2 ans (17 cm environ). L'espèce est hermaphrodite protandre, d'abord mâle, puis femelle, le changement de sexe a lieu à environ 5 ans. Même si la plupart des individus changent de sexe, certains ne le font pas (> 5 %), le sar commun est dit protandre non strict.

Alimentation : Les juvéniles sont omnivores et les adultes carnivores. Ils se nourrissent de vers, crustacés, mollusques et échinodermes, leurs robustes molaires leur permettant de briser coquilles, carapaces et tests.

Survol des herbiers à zostères

Après la zone de moulières, on rentre sur une grande zone de zostères.

La zostère marine (*Zostera marina* L.) vit dans les baies abritées en milieu sablo-vaseux, parfois sur des fonds de sable grossier ou même de graviers, entre le niveau des BMVE (Basses mer de vives eaux) qui découvre à marée basse lors des forts coefficients, et quelques mètres de profondeur, au maximum 11 m. Ces véritables champs sous-marins sont un refuge pour quantité d'animaux adultes qui viennent y chercher un havre de paix ou un lieu de reproduction. Les prédateurs sont donc aussi très intéressés par ces zones.

Les ennemis des herbiers sont les ancres de mouillage des bateaux.

Survol des herbiers à zostères

Après la zone de moulières, on rentre sur une grande zone de zostères.



LA SEICHE

Sepia officinalis Linné, 1758



doris.ffesm.fr © David BORG

doris.ffesm.fr © Thomas ABIVEN

LA SEICHE

Sepia officinalis Linné, 1758



Taille réglementaire de capture : ...

Aire de répartition : Océan Atlantique, de la mer Baltique et de la mer du Nord à l'Afrique du Sud. Mer Méditerranée.

Description : Le corps, large et oblong, aplati dorsoventralement, à la coloration le plus souvent marbrée de blanc et de brun sur le dos, plus pâle sur la face ventrale, comporte deux parties principales :

-La tête, bien développée, porte 8 tentacules « courts » entourant la bouche et présentant des rangées longitudinales de ventouses, et 2 tentacules « longs » à la partie terminale en palette munie de ventouses, servant à capturer les proies, habituellement rétractés et non visibles. Les yeux sont volumineux et présentent une pupille caractéristique en forme de « W ».

-- Le reste du corps, fusiforme, est entouré sur toute sa longueur d'une nageoire, repli du manteau, véritable « jupe » natatoire ondulant gracieusement autour de l'animal. Dorsalement, le manteau recouvre la coquille calcaire interne ou « os de seiche ». Les individus les plus fréquemment rencontrés mesurent de 15 à 30 cm (tentacules longs de même longueur que le corps, non inclus). La taille maximale est de 45 cm. Les mâles se différencient des femelles par les rayures des tentacules les plus latéraux et de la partie antérieure du manteau.

LA SEICHE

Sepia officinalis Linné, 1758



Comportement : Depuis la surface jusqu'à 200 m de profondeur environ. La seiche est observée occasionnellement sur la roche, mais elle sera le plus souvent rencontrée sur des fonds meubles, sable ou graviers, dans les herbiers ou parmi les algues de grande taille. L'enfouissement partiel dans le sédiment est fréquent. La seiche est un animal au psychisme élevé faisant preuve d'une grande richesse comportementale. La seiche adapte en permanence la coloration et la texture de sa peau, soit pour passer inaperçue en se fondant dans l'environnement, soit au contraire pour devenir très voyante. Emotions ou excitations s'accompagnent, sur la tête et le dos, d'ondes de signaux colorés. Ces modifications interviennent pour occasionner frayeur et confusion chez proies ou prédateurs, ou pour communiquer avec d'autres seiches, en particulier en période de reproduction. La seiche se déplace le plus souvent lentement grâce aux ondulations de la nageoire bordant le corps. Elle est également capable de mouvements extrêmement rapides en expulsant soudainement par le siphon* musculueux l'eau contenue dans la cavité palléale* (cavité ventrale où baignent les branchies et où débouchent anus et orifice génital). Lorsqu'elle se sent menacée, la seiche, comme d'autres céphalopodes, peut masquer sa fuite en expulsant un nuage d'encre noire qui trompe son agresseur. Celui-ci s'arrête dans son attaque sur le nuage d'encre, alors que la seiche est déjà un mètre plus loin. « Prendre la proie pour l'ombre ».

LA SEICHE

Sepia officinalis Linné, 1758



Reproduction : Au printemps les adultes migrent vers les eaux superficielles, proches du littoral, où se déroulent parades nuptiales et accouplements. La fécondation est interne. Les adultes meurent après la période de reproduction.

Alimentation : La seiche est un prédateur actif et vorace à la technique de chasse redoutable. A l'affût, camouflée par son homochromie, elle projette vers sa victime ses deux tentacules longs. Une fois capturée, la proie est amenée à la bouche et maintenue par les tentacules courts, puis après injection de salive toxique sécrétée dans les deux glandes à venin, elle est découpée par les mâchoires cornées formant un « bec de perroquet » inversé. Ses proies sont des poissons, mollusques et crustacés (alevins, crevettes, crabes, gastéropodes, autres céphalopodes). Les juvéniles n'ont pas peur de s'attaquer à des animaux plus gros qu'eux. Les prédateurs de la seiche sont de gros poissons ... et d'autres seiches. Les cas de cannibalisme semblent fréquents. – doris.ffessm.fr © Thomas AELVEN

LA COQUILLE St JACQUES

Pecten maximus (Linné, 1758)



doris.ffesm.fr © David BORG

doris.ffesm.fr © Thomas ABIVEN

LA COQUILLE St JACQUES

Pecten maximus (Linné, 1758)

Taille réglementaire de capture : 11 cm.

Attention à la législation locale !!!



Aire de répartition : C'est un bivalve que l'on rencontre principalement en Manche et en Atlantique. La coquille Saint-Jacques, *Pecten maximus*, est présente dans les eaux tempérées européennes depuis les côtes de Norvège jusqu'au nord de l'Espagne.

Description : c'est un bivalve asymétrique avec une valve ronde et une valve plate mais deux oreilles égales de part et d'autre de la charnière.

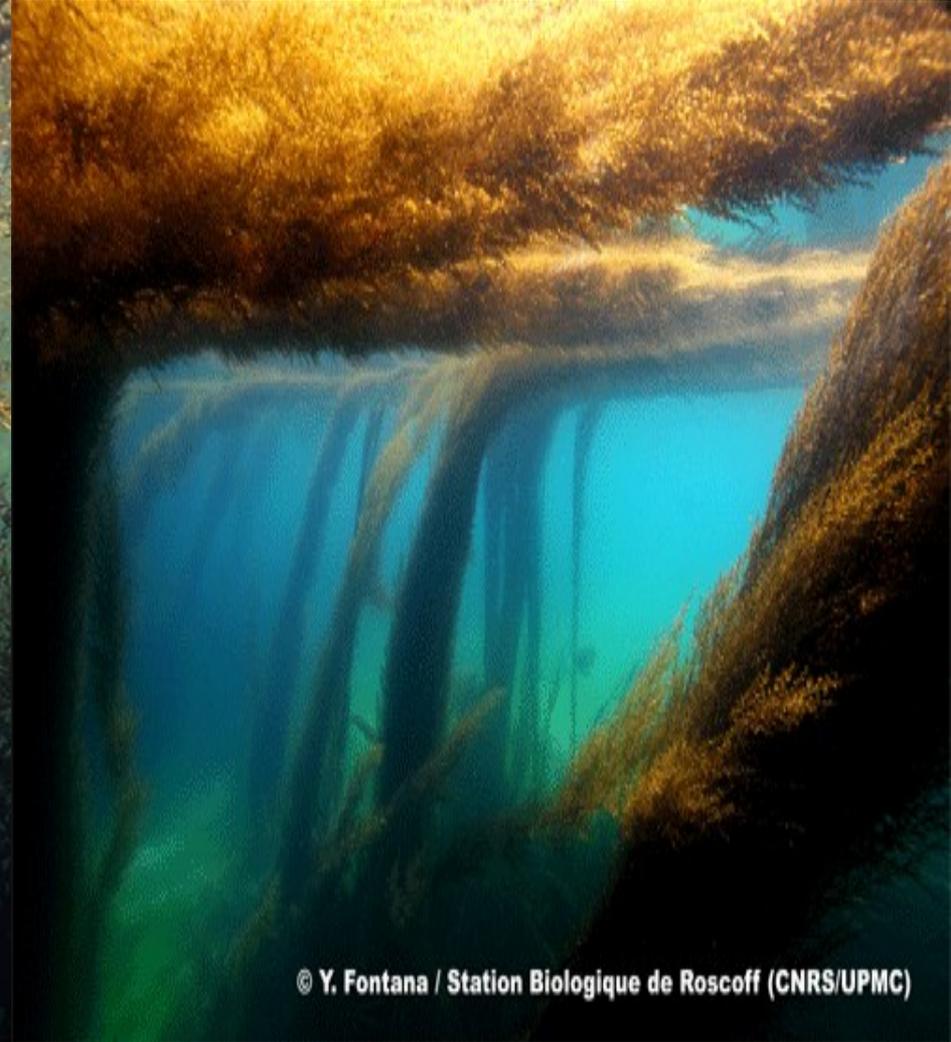
Comportement : La coquille Saint-Jacques se trouve sur les fonds sablonneux meubles (mâerl*, sable, vase), depuis le niveau des basses mers jusqu'à la profondeur de 150 m à 200 m environ. Les gisements se tiennent généralement entre 20 et 50 mètres. L'animal repose sur sa valve droite très convexe. Il s'enfouit dans le sable entre 5 et 40 cm. Il supporte mal les dessalures et l'émersion.

Reproduction : *Pecten maximus* comme tous les Pectinidés est hermaphrodite. La glande génitale s'étend sur le côté du muscle adducteur et comprend deux parties : la partie mâle, blanchâtre est supérieure, la partie femelle, rouge orangé, est inférieure.

Alimentation : La coquille Saint-Jacques est détritivore et planctophage. C'est un mollusque purement filtreur. Sa nourriture consiste en végétaux microscopiques, diatomées principalement, et autres algues, retenus par ses branchies.

Retour vers la Zone dite « de la piscine »

Nous sommes au montant, cette zone se remplit d'eau et les bars rentrent pour chasser. On ne les trouvera plus au fond mais plutôt à mi-hauteur, quelques agachons s'imposent...



© Y. Fontana / Station Biologique de Roscoff (CNRS/UPMC)

Les espèces rencontrées lors de notre sortie...

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Ordre	Famille	maille légale	marquage	technique de PSM
Lançons	<i>Hyperoplus lanceolatus</i>					
Sole	<i>Solea solea</i>	Pleuronestiformes	Soleidés	24cm (35cm)	Caudale	A la coulée, à l'indienne.
Plie carrelet	<i>Pleuronectes platessa</i>	Pleuronectiformes	Pleuronectidés	27cm (35cm)		A la coulée, à l'indienne.
Sargasses	<i>Sargassum muticum</i>	Fucales				
Mulet doré	<i>Liza aurata</i>	Perciformes	Mugilidés	30cm (25-34)		A la coulée, à l'indienne, à l'agachon.
Bar commun	<i>Dicentrarchus labrax</i>	Perciformes	Moronidés	42cm	Caudale	A la coulée, à l'indienne, à l'agachon.
Rouget barbet	<i>Mullus surmuletus</i>	Perciformes	Mullidés	15cm (18cm)		A la coulée, à l'indienne, à l'agachon.
Raie bouclée	<i>Raja clavata</i>	Rajiformes	Rajidés			A la coulée, à l'indienne.
Raie torpille	<i>Torpedo marmorata</i>	Torpediniformes	Torpedinidés			A la coulée, à l'indienne.
Raie brunette	<i>Raja undulata</i>	Rajiniformes	Rajidés			A la coulée, à l'indienne.
Roussette	<i>Scyliorhinus canicula</i>	Carcharhiniformes	Scyliorhinidés			A la coulée, à l'indienne.
Dorade grise	<i>Spondyliosoma cantharus</i>	Perciformes	Sparidés	23cm (25cm)		A la coulée, à l'indienne, à l'agachon.
homard	<i>Homarus gammarus</i>	Decapodes	Néphropidés	8,7cm	Queue	à trou, à la main uniquement.
étrilles	<i>Necora puber</i>	Decapodes	Portunidés	6,5cm		à trou, à la main uniquement.

Les espèces rencontrées lors de notre sortie...

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Ordre	Famille	maille légale	marquage	technique de PSM
tourteau	Cancer pagurus	Decapodes	Cancridés	14cm (N 48eme) 13cm (S 48eme)		à trou, à la main uniquement.
ormeaux	Haliotis tuberculata tuberculata	Archéogastéropodes	Haliotidés	9cm		NON
congre	Conger conger	Anguilliformes	Congridés	60cm (75-200)		à trou.
laminaires	Laminaria digitata	Laminariales	Laminariacés			
Lieu jaune	Pollachius pollachius	Gadiformes	Gadidés	30cm	Caudale	A la coulée, à l'indienne, à l'agachon.
Araignée	Maja barchydactyla	Decapoda	Majidés	12cm		à l'indienne, à la coulée à la main uniquement.
L'orphie	Belone belone	Beloniformes	Belonidés	30cm (45cm)		à l'indienne
La vieille commune	Labrus bergylta	Perciformes	Labridés	12cm (18cm)		A la coulée, à l'indienne, à l'agachon, à trou.
dorade royale	Sparus aurata	Perciformes	Sparidés	23cm (20-40)	Caudale	A la coulée, à l'indienne, à l'agachon.
sar commun	Diplodus sargus	Perciformes	Sparidés	25cm (20-25)	Caudale	A l'indienne, à l'agachon, à trou.
herbiers zostères	Zostera marina	Najadales	Zosteracés			
la seiche	Sepia officinalis	Sepionidés / Sepiidés	Sepiidés			A la coulée, à l'indienne.
Coquilles St Jacques	Pecten maximus	Pectinoidés	Pectinidés	11cm		A la coulée.

Mailles légales Atlantique, Manche, Mer du Nord

ESPÈCES Tailles en cm	Mailles légales	Mailles bio	Mailles FCSMP
ALOSÉS <i>Alosa</i> spp.	-	50	50
ANCHOIS <i>Engraulis encrinetulus</i>	12	14	14
ANGUILLE <i>Anguilla anguilla</i>	-	60	60
BAR COMMUN <i>Dicentrarchus labrax</i>	⊗	42	42
BAR MOUCHETE <i>Dicentrarchus punctatus</i>		30	36
BARBUE <i>Scophthalmus noronbus</i>		30	45
CABILLAUD <i>Gadus morhua</i>	⚠ ⊗	42	60
CARDINE <i>Lepidorhombus</i> spp.		20	28
CERNIER COMMUN <i>Polydora americana</i>		-	90
CETEAU <i>Dicologlossus cuneata</i>		-	16
CHAPON <i>Scorpaena scrofa</i>	⊗	30	-
CHINCHARD <i>Trachurus</i> spp.		15	30
CONGRE <i>Conger conger</i>		60	75/200
CORB <i>Sciaenops ocellatus</i>	⊗	35	25/30
DENTI <i>Dentex dentex</i>	⊗	-	34
DORADE GRISE <i>Spondylosoma carinatus</i>		23	25
DORADE ROSE <i>Pagellus bogarnerus</i>		23	25
DORADE ROYALE <i>Sparus aurata</i>	⊗	23	20/40
EGLÉFIN <i>Merlangius merlangus</i>		30	29
ESPADON <i>Xiphias xiphus</i>	⊗	170	170
FLET <i>Platichthys flesus</i>		20	30
GERMON <i>Thaurus delalande</i>		2 kg	85
HARENG <i>Clupea harengus</i>		20	26
LAMPROIE MARINE <i>Pentaptychus marinus</i>		-	40
LANÇON <i>Ammodytes</i> spp. <i>Hypentelichus</i> spp. <i>Gymnammodytes</i> spp.		-	11
LIEU NOIR <i>Pollachius virens</i>	⊗	35	55
LIEU JAUNE <i>Pollachius pollachius</i>	⊗	30	-
LINGUE <i>Molva molva</i>		63	90
LINGUE BLEUE <i>Molva dybowskii</i>		70	85
LIMANDE <i>Limanda limanda</i>		20	29
LIMANDE SOLE <i>Micropogonias kott</i>		25	27

Les mailles biologiques et les mailles préconisées par FCSMP ne se substituent en aucun cas aux mailles réglementaires. Elles sont un indicateur pour rendre, en fonction de son niveau de pratique,

ESPÈCES Tailles en cm	Mailles légales	Mailles bio	Mailles FCSMP
LOTTE <i>Lepidorhombus punctatus</i>		50	45/90
MAIGRE <i>Anguilla anguilla</i>	⊗	45	80
MARBRE COMMUN <i>Lithognathus mionectes</i>		-	25
MAQUEREAU <i>Scorpaenidae</i>	⊗	20	40
MAQUEREAU MER DU NORD <i>Scorpaenidae</i>	⊗	30	40
MERLAN <i>Merlangius merlangus</i>		27	30
MERLU <i>Merluccius merluccius</i>	⚠	27	50
MOSTELLE <i>Physiculus blennioides</i>		30	-
MULET <i>Mugil</i> spp.		30	25/34
OMBRIÈRE BRONZE/COTIÈRE <i>Umbra cancinensis/cinerea</i>		-	30
ORPHIE <i>Bolone bolone</i>		30	45
PAGEOT ACARNE <i>Pagellus acarne</i>		-	19
PAGEOT COMMUN / ROUGE <i>Pagellus erythrinus</i>		-	17
PAGRE COMMUN <i>Pagrus pagrus</i>	⊗	-	26
PLIE/CARRELET <i>Pleuronectes pleuronectes</i>		27	35
PLIE GRISE <i>Glyptocephalus cynoglossus</i>		-	35
ROUGET BARBET ou du ROCHE <i>Mullus</i> spp.		15	18
SAINTE PIERRE <i>Zoarces</i>		-	37
SAR COMMUN <i>Diplodus sargus</i>	⊗	25	20/25
SAR À MUSEAU POINTU <i>Diplodus puntazzo</i>		-	30
SAR TAMBOUR <i>Diplodus cervinus</i>		-	30
SAR À TÊTE NOIRE <i>Diplodus vulgaris</i>		-	17
SAUMON <i>Salmo salar</i>		-	50
SAUPE <i>Sarpa salpa</i>		-	16
SARDINE <i>Sardinia pilchardus</i>		11	15
SOLE <i>Solea</i> spp.	⚠ ⊗	24	35
TRUITE DE MER <i>Salmo trutta</i>		-	24
VEILLE COMMUNE <i>Labrus bergylta</i>		-	18
THON ROUGE <i>Thunnus thynnus</i>	⚠	30 kg ou 115 cm	ESPÈCE RÉGLEMENTÉE
TURBOT <i>Psetta maxima</i>		30	54
POULPE <i>Octopus vulgaris</i>		750 g	500 g 900 g

avec le respect de tailles minimales de capture correspondant à la maturité sexuelle des espèces, et ainsi, de contribuer à une gestion responsable et durable de la ressource halieutique.

Mesure des organismes marins



POUR CONNAÎTRE LES QUOTAS JOURNALIERS, LES PÉRIODES ET SECTEURS AUTORISÉS, CONSULTEZ LES AFFAIRES MARITIMES DE LA ZONE CONCERNÉE.

⊗ Espèce soumise à l'arrêt du 17 mai 2011 imposant le marquage des captures effectuées dans le cadre de la pêche maritime de loisir. ⚠ Espèce soumise à une réglementation spécifique, locale ou saisonnière. Cliquez sur le symbole justposé pour consulter la réglementation.

CRUSTACÉS	Mailles légales
ARAIGNÉE DE MER <i>Maja squinado</i>	⚠ 12
BOUQUET <i>Palaemon serratus</i>	5
CHEVETTE autres que bouquet	3
ETRIÈRE <i>Polydora borealis</i>	6,5
HOMARD <i>Homarus gammarus</i>	⚠ ⊗ 8,7 Longueur céphalothorax
LANGOÛTE ROUGE <i>Palaemon</i> spp.	⊗ 11 Longueur céphalothorax
LANGOÛTINE <i>Nephrops noronensis</i>	9 Longueur totale
TOURTEAU au nord du 48e parallèle Nord <i>Cancer pagurus</i>	14
TOURTEAU au sud du 48e parallèle Nord <i>Cancer pagurus</i>	13

MOLLUSQUES	Mailles légales
BUCCIN ou BULOT <i>Buccinum undatum</i>	4,5
CLOVISSE <i>Venerupis palustris</i>	4
COQUE <i>Cardium edule</i>	3
COQUILLE SAINT-JACQUES <i>Pecten maximus</i>	11
COUTEAU <i>Ensis</i> spp., <i>pharus</i> , <i>legumen</i>	10
HUITRE CREUSE <i>Crassostrea gigas</i>	5
HUITRE PLATE <i>Ostrea edulis</i>	6
MACRE SOLIDE <i>Spisula solidus</i>	2,5

MOLLUSQUES	Mailles légales
MOULE <i>Mytilus edulis</i>	4
OLIVES DE MER <i>Dorax</i> spp.	2,5
ORMEAU <i>Palustris</i> spp.	⚠ 9
PALOURDE <i>Ruditapes decussatus</i>	4
PALOURDE JAPONAISE <i>Ruditapes philippinarum</i>	4
PALOURDE ROSE <i>Venerupis rhomboides</i>	4
PALOURDE ROUGE <i>Callista chione</i>	6
PRAIRE <i>Venus venustus</i> , <i>mercuriana mercuriana</i>	4,3
VANNEAU ou PÉTONCLE <i>Chlamys</i> spp.	4
VENUS <i>Spisula</i> spp.	2,8
VERNIS <i>Chlamys</i> spp.	6

ECHINODERMES	Mailles légales
OURSIN <i>Paracentrotus lividus</i>	4 Piquants exclus
OURSIN Région Bretagne <i>Paracentrotus lividus</i>	⚠ 5,5 Piquants exclus

ESPÈCES PROTÉGÉES	
GRANDE NACRE - JAMBONNEAU RUDE	
DATTE DE MER - GRANDE PATELLE	⚠
GRANDE CIGALE - OURSIN DIADÈME	⚠

FINISTÈRE	
DÉPARTEMENT DE LA MANCHE	⚠



REMERCIEMENTS

Les informations contenues dans ce diaporama sont issues du site fédéral DORIS sur la faune et la flore, du site fédérale de la commission Nationale de pêche sous-marine et du site de l'association FCSMP (Fédération Chasse Sous-Marine Passion).

Merci à ceux et celles qui m'ont apporté leur soutien lors de la réalisation de ce document.



Serge Zerrouki